Les frais de soutien de la recherche engagés par les établissements

Le Programme des coûts indirects du gouvernement fédéral aide les universités à acquitter les frais liés à la recherche universitaire financée par le gouvernement fédéral, ce qui accroît les retombées des activités de recherche du Canada.

Quels sont les frais de soutien de la recherche engagés par les établissements?

Les universités fournissent un soutien essentiel à la recherche. Pour ce faire, elles engagent des frais pour :

- le fonctionnement, l'entretien et la rénovation des installations de recherche, dont les laboratoires, les bibliothèques et les réseaux informatiques;
- la gestion du processus de recherche, depuis la préparation des propositions jusqu'à la reddition de comptes et la production de rapports;
- le respect de la réglementation et des normes de sécurité, dont l'éthique de la recherche mettant en cause des sujets humains, la protection des animaux, les biorisques et l'évaluation environnementale;
- la gestion de la propriété intellectuelle et la mise en valeur des résultats de recherche ainsi que la mobilisation du savoir.

Chaque dollar investi dans la recherche universitaire par des bailleurs de fonds externes coûte aux universités au moins 40 cents pour financer les frais de soutien de cette recherche.

Qu'est-ce que le Programme des coûts indirects?

Le Programme des coûts indirects du gouvernement fédéral a été créé pour assurer la compétitivité internationale de la recherche universitaire au Canada. En 2001-2002, le gouvernement fédéral a versé un paiement ponctuel de 200 millions de dollars pour couvrir une part des frais de soutien de la recherche. Il a ensuite mis sur pied un programme permanent annoncé dans le budget fédéral de 2003, auquel il a initialement consacré 225 millions de dollars. Le financement du Programme s'élève maintenant à 330 millions de dollars.

Le financement des frais de soutien est versé aux universités en fonction du financement moyen reçu des organismes subventionnaires fédéraux au cours des trois années précédentes. Dans le cadre du Programme, une échelle mobile est utilisée pour le remboursement afin d'aider les établissements de petite taille à acquitter les frais de base de la recherche. Le taux de remboursement global actuel atteint 25 pour cent des frais directs.

Pourquoi le Programme des coûts indirects est-il important?

La recherche et l'innovation sont essentielles au succès dans l'économie mondiale actuelle. En ces temps difficiles, soutenir la capacité des universités à contribuer à la reprise économique à court terme ainsi qu'à la croissance économique et à la prospérité à long terme du Canada prend tout son sens.

Le gouvernement fédéral a investi massivement dans la recherche, y compris dans la recherche universitaire – un domaine où le Canada jouit d'un avantage par rapport à d'autres pays. En 2007 seulement, le financement fédéral accordé à la recherche universitaire dépassait les 2,5 milliards de dollars. Ces fonds fédéraux contribuent :

- à former, à attirer et à retenir des chercheurs hautement qualifiés (**ressources humaines**);
- à mettre en place et à exploiter une infrastructure et des installations de recherche de pointe (**infrastructure et installations**);
- à produire de nouvelles idées (**frais directs de la recherche**);
- à soutenir les établissements dans leurs activités de recherche (**frais de soutien de la recherche engagés par les établissements**).

Le défi consiste maintenant à faire la meilleure utilisation possible des capacités acquises par le Canada. Le Programme des coûts indirects peut y contribuer grandement puisqu'il finance les frais engagés par les établissements qui doivent être couverts pour que la recherche puisse être effectuée de manière vraiment productive et rentable. Essentiellement, le Programme des coûts indirects permet à la recherche universitaire et au système d'innovation de fonctionner de manière équilibrée, en diminuant le nombre de maillons faibles et d'ingrédients manquants qui, autrement, risqueraient

de nuire aux projets de recherche et de diminuer l'efficacité.

Le financement des frais de soutien de la recherche engagés par les établissements est essentiel pour garantir une division rentable du travail qui permet aux chercheurs de se concentrer sur leurs activités de recherche tandis que d'autres spécialistes et professionnels, appuyés par de solides systèmes financiers de gestion de projet et d'administration, se chargent du financement et de l'administration.

Au cours de la dernière décennie, par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation et des fonds de contrepartie, plus de dix milliards de dollars ont été consacrés à l'infrastructure de recherche des universités canadiennes. Le Programme des coûts indirects est essentiel pour assurer une utilisation efficace de l'infrastructure et pour en tirer sa pleine valeur. Par exemple, le Programme contribue à payer les techniciens nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement. Il aide aussi les universités à intégrer la puissance des réseaux informatiques haute performance aux bureaux et aux laboratoires des chercheurs, qui peuvent ainsi économiser du temps et solutionner plus rapidement un nombre accru de problèmes.

Le Programme fournit aussi un financement important pour l'application et la valorisation de la recherche. Il constitue une source de financement majeure pour le transfert de technologies – tant au sein des établissements que dans les consortiums, souvent en partenariat avec les gouvernements locaux et régionaux. Il aide à établir et à développer des parcs scientifiques et d'innovation, et favorise les relations avec les entreprises privées. En outre, le Programme soutient la participation des universités à des missions commerciales et à des échanges internationaux, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux.

Bref, le financement des frais de soutien de la recherche engagés par les établissements est crucial pour permettre aux universités de recruter et de maintenir en poste les meilleurs chercheurs, qui sont profondément motivés à mener leurs recherches de façon aussi productive que possible et qui choisissent de s'établir là où ils peuvent entreprendre rapidement leurs projets de recherche.

Comment le Programme des coûts indirects se classe-t-il à l'échelle internationale?

Le taux de remboursement global enregistré par le Programme des coûts indirects du Canada est de l'ordre de 25 pour cent des frais directs, soit environ la moitié du taux moyen de remboursement négocié aux États-Unis. Ce taux de 25 pour cent est aussi bien inférieur aux taux en vigueur au Royaume-Uni et dans les pays membres de l'Union européenne, par exemple, où les établissements récupèrent de 50 à 60 cents pour chaque dollar investi en recherche par le gouvernement.

Comme les frais de soutien de la recherche engagés par les établissements ne sont pas entièrement remboursés au Canada, les universités se voient dans l'impossibilité de fournir un soutien complet à la recherche ou doivent couvrir le manque à gagner en puisant dans leur budget de fonctionnement, qui est déjà utilisé au maximum de ses capacités en raison de la demande croissante pour la recherche et l'accès à un enseignement universitaire de qualité. Les universités canadiennes demandent depuis longtemps que le gouvernement fédéral augmente progressivement son financement des frais de soutien de la recherche engagés par les établissements pour qu'il atteigne au moins le pourcentage concurrentiel de 40 pour cent des frais directs de la recherche. Au niveau actuel de financement du Programme des coûts indirects, les 21 établissements axés sur la recherche les plus importants se voient rembourser moins de 30 pour cent pour les projets financés par les organismes subventionnaires.

Et maintenant

Les investissements fédéraux dans la recherche universitaire, y compris les frais de soutien de la recherche engagés par les établissements, sont essentiels au maintien d'un système d'innovation et de recherche concurrentiel sur la scène internationale qui assurera le succès du Canada dans une économie mondiale de plus en plus axée sur le savoir. La recherche universitaire est un élément clé de ce système, et celle-ci ne peut être efficace ni efficiente sans un solide financement des frais de soutien de la recherche engagés par les établissements.

Afin de maintenir la croissance économique dans l'avenir, l'AUCC recommande, tout en reconnaissant la situation financière du gouvernement fédéral en cette période difficile pour l'économie, que le gouvernement fédéral appuie cet important secteur d'activités en investissant 21 millions de dollars additionnels dans le Programme des coûts indirects en 2009-2010 afin de maintenir le taux de financement moyen actuel à 25 pour cent des frais directs.